

## Droit international privé des régimes matrimoniaux

*Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale*

La formation se propose d'aborder sous un angle pratique et de manière interactive les principales questions auxquelles les notaires et leurs collaborateurs sont confrontés en matière de régimes matrimoniaux internationaux.

Ces questions sont les suivantes :

- ◆ Est-il utile de choisir le juge compétent dans la convention matrimoniale ?
- ◆ Qu'en est-il pour la loi applicable ?
- ◆ Comment ce choix se fait-il concrètement, et quelle est la validité d'un choix fait à l'étranger ?
- ◆ Quel est le statut des époux mariés sans choix ?
- ◆ Est-il encore temps d'opérer un choix au stade des opérations de liquidation-partage ?
- ◆ Quelle est la valeur d'une convention matrimoniale passée à l'étranger ?
- ◆ Comment gérer les difficultés liées à la présence de biens à l'étranger ?

### Orateur :

**Jean-Louis Van Boxstael** est docteur en droit de l'Université catholique de Louvain, où il a soutenu sa thèse de doctorat en 1999 sous la direction du Prof. Dr. Joe Verhoeven, sur le thème de la récupération à l'étranger de fonds détournés par d'anciens chefs d'État.

Il est notaire à Bruxelles et enseigne le droit international privé notarial à la KU Leuven. Ses publications portent principalement sur cette matière.

Codirecteur de la Revue du notariat belge, du Répertoire notarial et du Juris-classeur de droit comparé, membre du comité d'étude et de législation ainsi que du groupe de réflexion en droit international privé de la Fédération royale du notariat belge, il participe régulièrement à des formations, notamment à destination des candidats notaires.

### Dates et lieux :

- ◆ **Le mardi 18 novembre 2025** à l'Hôtel Van der Valk à Mons
- ◆ **Le jeudi 27 novembre 2025** au Château du Val Saint Lambert à Liège
- ◆ **Le jeudi 27 novembre 2025** en WEBINAIRE INTERACTIF en diffusion simultanée

### Présidents :

**Maitre Stéphanie Biller** présidera le 18 novembre à Mons  
**Maitre Roland Stiers** présidera le 27 novembre à Seraing

## Horaire formation en présentiel et webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

## Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

## Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

## Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 620070 et vous donne droit à 3,5 points.

## CARTE-REPONSE

## KnopsEdu

### Données de facturation :

Étude : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Numéro de TVA : .....

**Coordonnées des participants** (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 : .....  
Adresse e-mail du participant 1 : .....  
Adresse postale du participant 1 : .....  
Nom du participant 2 : .....  
Adresse e-mail du participant 2 : .....  
Adresse postale du participant 2 : .....

- Inscription pour la formation du **18 novembre 2025 à Mons (Hôtel Van der Valk)**
- Inscription pour la formation du **27 novembre 2025 à Liège (Val Saint Lambert)**
- Inscription pour la formation du **27 novembre 2025 en webinaire**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude**. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

*Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.*

**Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.**

## Droit international privé des régimes matrimoniaux

### Comment s'inscrire ?

- [www.knopsublishing.be](http://www.knopsublishing.be)
- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à [info@knopsublishing.be](mailto:info@knopsublishing.be)
- via QR-code



### Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez deux fois le même lien d'accès à l'environnement du webinaire :

La première fois, au plus tard 2 jours avant l'événement, la deuxième fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, veuillez vérifier votre dossier "spam"

La documentation vous sera envoyée par courrier et est également disponible en téléchargement via le lien dans l'invitation ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.